HAL open science

Les jeunes ruraux, des “ jeunes sans Cité ” ? Une étude quantitative des implications citoyennes des jeunes Lotois.

Cécile Vachée, Christophe Dansac, Sophie Ruel

To cite this version:

Cécile Vachée, Christophe Dansac, Sophie Ruel. Les jeunes ruraux, des “ jeunes sans Cité ” ? Une étude quantitative des implications citoyennes des jeunes Lotois.. 2017. hal-01633995

HAL Id: hal-01633995

https://hal.science/hal-01633995v1

Preprint submitted on 13 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les jeunes ruraux, des « *jeunes sans Cité* » ? Une étude quantitative des implications citoyennes des jeunes Lotois.

Cécile Vachée, Christophe Dansac, Sophie Ruel

Groupe Organisations Non Orientées vers le Profit et Gouvernance, Laboratoire de Recherche Pluridisciplinaire du Nord-Est Midi-Pyrénées (LRPMip) / IUT Toulouse 2 Figeac / Université Toulouse Jean Jaurès.

Résumé

Cet article a pour objectif de décrire les pratiques de citoyenneté déclarées par les jeunes ruraux et d'explorer certains de leurs déterminants. S'appuyant sur une recherche quantitative (questionnaires en face-à-face et autoadministrés) menée auprès de jeunes collégiens et lycéens scolarisés dans le département du Lot, il analyse l'effet de la socialisation primaire, mais aussi l'effet catalyseur des expériences personnelles sur la place que les « *jeunes sans Cité* » prennent dans les espaces de citoyenneté.

S'il existe des travaux de plus en plus nombreux sur les engagements des jeunes (Becquet, 2014; Muxel, 2015), les recherches qui questionnent les pratiques de citoyenneté des jeunes ruraux restent rares. Pourtant le contexte dans lequel se développe cette citoyenneté dans les zones à faible densité présente des spécificités. Les territoires ruraux sont le plus souvent dénués de politiques dédiées à la jeunesse (David, 2010; Loncle, 2013) et les conseils de jeunes y sont rares. On peut ainsi se demander si ce qui fait *Cité* n'est pas plus difficilement palpable pour les jeunes ruraux. Hormis d'éventuelles mobilisations ponctuelles ou virtuelles, les lieux et cadres possibles pour s'investir ou représenter les autres se réduisent ainsi à l'école (notamment en étant délégué de classe), aux associations, et à l'implication dans l'organisation de manifestations diverses.

Or les sociabilités des jeunes ruraux sont marquées par un éclatement entre les lieux de résidence, de scolarité, les activités, la famille (Galland & Lambert, 1993; Lambert & Roudet, 1995; Renahy, 2010). Les combinaisons de ces différents espaces peuvent entraîner un rapport plus épisodique à l'altérité, des mobilités très problématiques, un réseau social réduit, un faible engagement dans la vie associative locale, avec des différenciations qui se polarisent particulièrement dans la transition entre le collège et le lycée (Devaux, 2015).

Cet article se propose de décrire les pratiques de citoyenneté déclarées par les jeunes ruraux, et d'explorer certains de leurs déterminants. Le rôle de la famille dans le développement des pratiques de citoyenneté des jeunes sera examiné, particulièrement en ce qui concerne les pratiques citoyennes des parents. Plutôt que les choix électoraux et la participation électorale, souvent mobilisés dans les travaux sur la socialisation politique, nous questionnerons les pratiques de participation des jeunes dans des dispositifs de représentation (délégués de classe, élus dans un conseil de jeunes) et leurs formes d'engagements dans les associations. Nous interrogerons ce qui les détermine dans un contexte spécifique de ruralité. Les rôles de la socialisation primaire et de l'intime (Muxel, 2015), les héritages familiaux seront abordés

au travers notamment de l'influence de l'engagement des parents dans des fonctions d'élus ou dans des fonctions bénévoles (Bekkers, 2007).

Les jeunes ruraux, une catégorie à part ?

Si le rural se définit souvent en creux par rapport à l'urbain, c'est aussi le cas, dans les représentations, pour les jeunes qui y vivent même si les modes de vie tendent à s'homogénéiser entre ville et campagne. Les modes de vie des familles vivant dans des zones de faible densité sont de plus en plus hétérogènes du fait de la complexification des trajectoires résidentielles et sociales des individus qui peuplent les campagnes (cohabitation entre anciennes familles et nouveaux arrivants, relations avec les résidents occasionnels, grandes disparités dans les origines sociales et les motivations des habitants). La jeunesse rurale apparaît moins bien considérée que celle des espaces urbains (Renahy, 2010) et les jeunes ruraux, lorsqu'ils ne sont pas uniquement considérés comme des « ploucs », sont définis en creux par rapport à leurs homologues urbains : moins formés ou moins cultivés. Les jeunes ruraux sont surtout bien moins visibles et semblent devoir irrémédiablement glisser vers la ville pour les sorties et les loisirs, quand ce n'est pas pour les études ou le travail.

Si on veut à tout prix catégoriser les jeunes ruraux et en proposer une définition, on peut se référer aux travaux de Galland et Lambert (1993) qui les définissent comme habitant des communes rurales au sens de l'INSEE, mais qui insistent sur l'importance du contexte familial dans la construction de leur rapport au territoire : choix d'installation, mobilités maîtrisées, stabilité professionnelle, forme matrimoniale. Ce contexte familial est également primordial dans la façon dont se construisent les représentations ville/campagne. En effet, l'imaginaire de la ville oscille entre deux formes dont l'une est relative à une description présentée par les parents d'une ville inadaptée, dangereuse et impropre à l'épanouissement et

une autre présentée comme positive parce qu'elle allie sentiment de liberté et contact avec l'altérité (Escaffre, Gambino, & Rougé, 2007).

Dans la littérature, les sociabilités des jeunes ruraux sont décrites comme assez restreintes en nombre mais centrées sur des liens forts, avec une proximité temporelle et physique. Cette sociabilité est éclatée entre les lieux de résidence, de scolarité, les activités, la famille. Les espaces de vie se superposent mais peuvent être cloisonnés. Pour les décloisonner, les sociabilités s'expriment par pôles ayant des fonctions différentes. Ainsi les combinaisons des différents espaces peuvent conduire à un rapport épisodique à l'altérité, des mobilités très problématiques, un réseau social restreint, un faible engagement dans la vie associative locale (ces caractéristiques sont d'ailleurs proches de celles décrites au sujet des jeunes urbains en difficulté). La participation à la vie locale renforcerait l'identité sociale des jeunes qui y sont impliqués. L'absence de participation entrainerait une déconnexion et des formes d'incompréhensions réciproques, en particulier entre jeunes et élus.

Des *jeunes sans Cité* à l'épreuve de l'invisibilité

Nous proposons pour décrire ces jeunes ruraux le concept de « *jeunes sans Cité* » qui fait écho à l'expression « jeunes des cités ». La *Cité* dont nous parlons ici relève de deux acceptions. Premièrement, elle est conçue en référence aux grands ensembles urbains où l'expression « jeunes des cités » est désormais lourde de sens et de connotations. Si les sociabilités des jeunes ruraux peuvent être comparées à celles des « jeunes des cités » dans leur rapport à un groupe restreint peu ouvert sur l'extérieur, l'environnement physique et géographique dans lequel se déploient ces sociabilités est radicalement différent. L'habitat dans des maisons individuelles avec jardin, l'absence et l'éloignement des archétypes de la ville (centres commerciaux, pôles culturels, multiplexes cinématographiques, réseaux de transport en commun), l'absence et l'éloignement d'équipements de type skate-parks ou city-stades sont

autant d'éléments qui privent les jeunes ruraux d'une *Cité* au sens des usages qui en sont faits et des modèles procurés par les médias, qui structurent et façonnent les cultures juvéniles.

Deuxièmement, la *Cité* est conçue comme un espace public et politique à l'intérieur duquel les citoyens peuvent, par leur participation, s'affirmer comme membre d'une collectivité politique agissante (Delory-Momberger & Friot, 2012). Ainsi le partage de la *civitas*, la participation à égalité de droits, doit s'ouvrir à tous les membres de la société et en particulier aux jeunes. Or, nous faisons l'hypothèse qu'en milieu rural, les jeunes disposent de moins d'espaces pour exprimer ce « droit de Cité » (Balibar, 1998). En effet, les jeunes ruraux sont éloignés des instances de participation, les espaces de représentation comme les Conseils Municipaux de Jeunes n'existent pas ou peu en milieu rural, les créations de « junior associations » ne sont pas légion non plus. Le même constat vaut pour les équipements socioculturels susceptibles d'héberger des formes de participation citoyenne comme les accueils jeunes, les MJC ou les centres sociaux. Même les possibilités d'exercer les fonctions de délégués de classe dans les collèges et lycées peuvent être compromises car des difficultés, notamment de mobilité, peuvent freiner l'engagement (impossibilité à pouvoir participer aux réunions en dehors des horaires de couverture des transports scolaires).

Le droit de Cité participe de la visibilité des groupes sociaux dans l'espace public. Selon un rapport de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) traitant de ce sujet, les jeunes ruraux souffrent d'invisibilité, concept qui peut se définir comme « un ensemble de processus, où interviennent des acteurs multiples, par lesquels un déni de reconnaissance des personnes aux divers niveaux de leur existence sociale peut affecter la profondeur, la durée et l'évolution de situations de pauvreté et d'exclusion » (ONPES, 2016). Cette mise à distance des jeunes ruraux s'opère par la difficile prise en compte au niveau local, en particulier par les adultes et par les élus, des potentialités de ces jeunes à s'inscrire en tant que citoyens actifs et partie-prenantes de la gouvernance locale et des affaires publiques.

Les adultes ne considèrent pas les jeunes ruraux comme des individus susceptibles de participer aux activités existantes et futures du territoire car ils anticipent leur potentiel départ en lien avec la poursuite d'études supérieures puis la recherche d'un emploi (ONPES, 2016). Le sentiment éprouvé par les jeunes ruraux de ne pas être pris en compte au niveau local par les élus constitue une seconde source de leur invisibilité sociale. La posture des décideurs politiques concourt donc aux dynamiques réductrices ou productrices d'invisibilité. Or engagement et citoyenneté dépendent en partie de la reconnaissance sociale qui repose sur la visibilité. En effet, l'invisibilité sociale se caractérise comme un déni de reconnaissance (Honneth, 2004a), la reconnaissance quant à elle offre la possibilité de participer à la vie sociale, politique et publique (Honneth, 2004b). L'individu peut faire le choix de se rendre visible ou non (visibilité / invisibilité sociales choisies) mais il ne peut pas choisir d'être reconnu ou non. Pour les jeunes ruraux, le manque subi de reconnaissance sociale se couple à une absence subie de visibilité. Ce phénomène est renforcé par la faible densité de cadres, de sphères d'inclusion et de participation à la société propices à l'investissement de la Cité tel que décrite précédemment.

Représenter les autres et donner de son temps : des pratiques socialement déterminées

L'étude de la participation électorale montre qu'elle est renforcée au sein du foyer dès lors que les membres d'une même famille partagent un espace d'échanges et de discussions au quotidien. Cet espace favorise les passages à l'acte de voter (Muxel, 2015). Nous nous demandons si cette socialisation intrafamiliale va au-delà de l'acte de voter et influence les modalités de la participation des jeunes, ainsi que leurs projections dans des fonctions de représentant ou de bénévole. En effet, pour Bekkers (2007) la participation bénévole des enfants provient certes de l'intériorisation de normes issues du processus de socialisation primaire (religion des parents, statut social…) mais au-delà de cette transmission, il existe des formes d'intériorisation de la norme de bénévolat (il faut donner à la collectivité) qui

conduisent à l'engagement des enfants y compris en dehors des sphères de préoccupation de leurs parents. Nous faisons donc l'hypothèse que les héritages familiaux, la pression familiale et les normes véhiculées par les discours mais aussi par les pratiques de bénévolat et l'exercice des fonctions de représentation des parents influencent les trajectoires d'engagement des enfants dans ces mêmes fonctions.

Méthode

Les données analysées seront issues de l'exploitation partielle d'une recherche quantitative menée auprès de jeunes scolarisés dans le département du Lot. Un premier questionnaire a permis de récolter des réponses orales en face-à-face auprès de 1314 jeunes (pour la plupart interrogés dans l'enceinte de leur lieu de scolarisation). Un second questionnaire diffusé par les chefs d'établissement a été complété en passation autoadministrée (collective) par 2029 jeunes. Il s'agissait notamment de collecter des données sur les modalités d'implication des jeunes, leurs inclinations à prendre des responsabilités, à représenter les autres ou à s'investir pour le collectif. Le questionnaire autoadministré a permis de récolter des données plus ciblées sur l'environnement du jeune, les pratiques citoyennes de ses parents, le fait d'avoir des responsabilités dans une association, de participer aux événements locaux, ou de côtoyer des élus. La commune d'habitation a permis de distinguer des ruraux et des urbains à partir de la classification des communes de 2009 par l'INSEE. L'absence de certaines réponses a entraîné l'élimination des sujets correspondants, et seules ont été retenues les catégories d'âge suffisamment représentées à savoir les 11-19 ans pour le questionnaire en face-à-face (N=1301) et les 11-18 pour le questionnaire autoadministré (N=1829). Dans la présentation des résultats qui suit, et sauf indication contraire, les différences sont testées avec le test du *khi* deux (de Pearson) et celles qui sont signalées sont significatives *a minima* au seuil de 5%.

Ce qui fait des jeunes lotois des jeunes « sans Cité »

Les jeunes qui habitent dans une commune rurale au sens de l'INSEE sont 2,4% seulement à répondre vivre en appartement, 97,2% vivent dans une maison, ils sont 82,2% à déclarer disposer d'un jardin. Signalons que dans ce département du Lot, les deux plus grandes villes (Cahors et Figeac) ont moins de 30 000 habitants, les grands ensembles y sont peu nombreux, et les immeubles dépassent rarement 6 étages. Il n'est donc pas étonnant de voir que même nos jeunes « urbains » sont seulement 11,2% à vivre en appartement. Ainsi la différence entre ruraux et urbains que nous faisons ici reste finalement assez peu contrastée par rapport à ce qui pourrait être observé dans d'autres départements ruraux. L'item « Un problème là où je vis, c'est qu'il n'y a pas de grand centre commercial » reçoit un fort assentiment (62%) qui est significativement plus élevé chez les collégiens ruraux (64% contre 50,5 pour les collégiens urbains. D'ailleurs une majorité (53,3%) de nos répondants est attirée par les grandes métropoles (et cela augmente significativement du collège au lycée), et même si les jeunes ruraux le sont significativement moins que les urbains, ils restent 49,6% à y être attirés pour vivre, et seulement 31,3% à en repousser l'idée.

Les jeunes interrogés sont donc bien « sans Cité » dans la première acception du concept, au sens des repères spatiaux, des réseaux de transports, de l'organisation des mobilités. La diffusion positive et dynamique du modèle urbain, opérée par les médias notamment, joue son rôle et attire les lycéens en premier lieu. On peut alors se demander s'ils vivent l'espace rural comme un piège (Escaffre et al., 2007) dont la libération reposerait sur le départ pour les études ou l'emploi. Le faible accès des ruraux aux fonctions de représentation que nous allons développer maintenant illustre comment ils sont éloignés de la Cité dans sa seconde acception.

Des jeunes ruraux peu élus mais qui se projettent dans des fonctions de représentations

Dans le questionnaire en face-à-face, cet aspect était exploré avec une question : « *As-tu déjà été élu ou représentant ?* ». L'enquêté pouvait y répondre « *jamais* », « *une fois* », ou « *plusieurs fois* », et devait préciser s'il l'avait été au sein de l'école, dans un conseil de jeunes, ou dans une association. Un peu plus de la moitié des jeunes (54,1 %) sont exclus de ces fonctions de représentation, alors que près d'un jeune sur 5 (20,1 %) a eu plusieurs mandats. Les élus en conseil de jeunes sont peu nombreux (63, soit 4,8% de l'échantillon). Pour le territoire cible, il existe certes un Conseil Régional Jeunes et un Conseil Départemental Jeunes, mais peu de communes se sont dotées d'un conseil de jeunes. Les élus associatifs sont encore moins nombreux (51 soit 3,9% des répondants). Il est beaucoup plus fréquent d'avoir été élu au sein de l'école, ce que déclarent 506 jeunes (soit 41 %), avec une surreprésentation des filles par rapport aux garçons chez les élus (43,4%) qui est marginalement significative ($p<.06$). Le fait d'habiter dans une commune rurale diminue significativement l'accès aux fonctions de représentation les jeunes ruraux sont moins nombreux à y accéder : 42,9% ont exercé au moins un mandat contre 49,5% pour les urbains, et ils sont encore moins nombreux à en avoir exercé plusieurs (19% contre 25,7%).

Les jeunes ruraux, sont effectivement moins souvent élus et détiennent moins de mandats. On peut se demander si cela ne vient pas aussi du fait qu'ils n'ont pas les espaces ad hoc. La faible densité des espaces ruraux est peu propice à la mise en place de conseils de jeunes par exemple. Mais n'oublions pas que quand bien même disposeraient-ils d'un conseil municipal de jeunes, les effets de celui-ci seraient à nuancer puisque des travaux (Boone, 2013) ont bien montré que le discours éducatif qui entoure les conseils de jeunes, ne fait que renforcer la domination de l'adulte sur l'enfant et que le discours diffusé sur les bonnes pratiques citoyennes normaliserait leur engagement. Le risque demeure que les jeunes se voient

disqualifiés de leur capacité politique ne leur permettant pas de se positionner en tant qu'acteur.

Dans le second questionnaire, mentionner plusieurs mandats n'était pas possible, mais à la question « *As-tu déjà été délégué(e) de classe* », les enquêtés pouvaient choisir plusieurs réponses parmi « *Oui* », « *je me suis présenté(e) mais n'ai pas été élu(e)* », « *je ne me suis jamais présenté(e)* », « *ça ne m'intéresse(rait) pas* » « *ça m'intéresse(rait) mais je n'ose pas* ». La proportion de jeunes signalant avoir été délégué de classe est de 35,2%, soit un pourcentage plus faible que dans le questionnaire précédent. Ceux qui se sont présentés mais n'ont pas été élus représentent 14,3% des répondants et ceux qui ne se sont jamais présentés représentent 35,4%. Pour ces trois réponses, on n'observe pas de différence entre les sexes, une évolution significative du collège au lycée dans le sens prévisible pour les élus (augmentation) et les non élus (diminution), et une constance de la proportion de ceux qui ne sont pas candidats. En ce qui concerne la proportion de jeunes qui ont répondu ne pas être intéressés par cette fonction de délégué (33%), on constate qu'elle est significativement plus grande chez les garçons que chez les filles (36,3% contre 30,1%) elle augmente du collège au lycée (de 30,3% à 35,1%). La proportion de jeunes intéressés mais qui n'osent pas (5,8%) est significativement plus grande chez les filles (7% contre 4,3%), elle diminue du collège au lycée (8,3% contre 3,8%).

En ce qui concerne le territoire d'habitation, on observe des résultats qui viennent corroborer les résultats présentés ci-dessus, avec des ruraux significativement moins nombreux à avoir déjà été délégué de classe (32% contre 42,8% pour les urbains) et significativement plus nombreux à ne jamais avoir été candidat (36,9% contre 32%.). La différence entre ruraux et urbains quant à la proportion de candidats non élus (15,1% contre 12,3%) n'est pas significative, pas plus que celle des intéressés qui n'oseraient pas (6,3% contre 4,6%).

Les jeunes ruraux, dans ce contexte d'absence d'espaces de participation, semblent avoir intériorisé la non-participation aux instances de représentations. Cette intériorisation pourrait expliquer pourquoi ils sont moins souvent candidats.

Dans le premier questionnaire, on demandait aux jeunes à quel point ils se projetaient dans des fonctions de représentation avec l'item suivant : « *Si dans l'avenir on te désignait pour représenter les jeunes de ton territoire, accepterais-tu ?* ». On constate que chez les filles comme chez les garçons, et quel que soit l'âge, un jeune sur 5 est indécis, et que les autres se répartissent de manière équitable entre l'acceptation (*sûr que oui* ou *peut-être que oui* : 41%) et le refus (*sûr que non* et *peut-être que non* : 39%). Les ruraux répondent un peu plus positivement, mais sans que cela soit significatif. Lorsque le répondant a déjà été élu, que ce soit dans un conseil de jeunes, un établissement scolaire ou une association, cela facilite sa projection dans des fonctions de représentation. En effet, ceux qui ont déjà été élus accepteraient plus facilement de représenter leurs pairs de manière très significative ($p<.00001$). Ceux qui n'ont jamais été élus sont 37.3 % à être sûrs de ne pas vouloir représenter leurs pairs. Cette proportion baisse à 29.5 % pour ceux qui ont été élus une fois, et à 23.2 % pour ceux qui ont été élus plusieurs fois. À l'inverse, seulement 9.4 % de ceux qui n'ont jamais été élus sont sûrs de vouloir représenter leurs pairs, et cette proportion augmente à 20.3 % pour ceux qui ont été élus une fois, et à 27.7 % de ceux qui ont été élus plusieurs fois.

Le même item figurait dans le questionnaire autoadministré. Il donne ici lieu à une fréquence plus grande d'indécis (36,2%) mais à une acceptation significativement plus grande chez les ruraux (33,6% contre 29,1% chez les urbains) et une moindre réticence (29,4% contre 36,4%). Ici encore, les jeunes ayant été élus délégués de classe se projettent plus facilement dans les fonctions de représentation (39,6% accepteraient contre 28% pour ceux qui n'ont pas été

élus), cette différence, significative globalement, n'atteint pas la significativité pour les jeunes urbains, elle est en revanche très significative chez les jeunes ruraux (44% contre 28,8%).

Les jeunes ruraux se projettent davantage que les urbains dans des fonctions de représentation, ce qui peut laisser penser qu'ils sont loin d'être désintéressés pour exercer leur droit de cité. Ce résultat est consolidé par le fait que lorsqu'ils exercent des fonctions, ils se projettent encore plus que les autres.

L'implication dans les événements locaux

Cette dimension n'était abordée que dans le questionnaire autoadministré, où l'implication était questionnée par l'intermédiaire de deux items. Au premier, « *Quand il y a un événement (fête, repas de village) là où je vis…* », les enquêtés pouvaient répondre avec plusieurs modalités : « *je participe à l'organisation* », « *je propose de donner un coup de main* », « *je donne un coup de main si on me le demande* », « *je n'ose pas proposer mon aide* », « *j'en profite mais je n'aide pas trop* ».

En ce qui concerne cette implication dans les événements locaux, 32,5% des jeunes disent participer à l'organisation, 38,7% proposent de donner un coup de main (avec significativement plus de filles qui se proposent : 40,9% contre 36,2%), 39,2% donnent un coup de main si on leur demande, 5,5% n'osent pas proposer leur aide, 22,5% en profitent sans aider. Les jeunes habitant dans des communes rurales sont significativement plus nombreux à participer à l'organisation (34,3% contre 28% chez les urbains), à proposer leur aide (40,8% contre 34,3%). De manière marginalement significative, ils sont aussi plus nombreux à donner un coup de main si on leur demande (40,6% contre 36,3%) et moins nombreux à en profiter sans aider (21,2% contre 25,3%).

Lors des événements de proximité, les difficultés liées à la mobilité sont réduites, ce qui facilite cette forme de participation. Cette implication permet d'acquérir du capital d'autochtonie (Retière, 2003) défini comme l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés (Renahy, 2010). De même, elle « met en visibilité » les jeunes ce qui leur permet d'obtenir une forme de reconnaissance de leur valeur sociale, condition nécessaire selon Honneth (2004a) à l'intégration dans la société.

Un second item questionnait la participation associative : « *Actuellement j'ai des responsabilités dans une association* » avec comme possibilité de réponse « *je ne comprends pas la question* », *oui* et *non*. Malgré la possibilité laissée aux jeunes de répondre qu'ils ne comprenaient pas ce qu'on leur demandait (7,3% des répondants l'ont fait), la question était sans doute trop ambiguë (puisqu'après tout, se voir confier une tâche dans une association peut déjà être considéré comme une responsabilité). En tout cas il y a sans doute eu un biais dans les réponses, puisque la proportion de jeunes qui auraient des responsabilités associatives est de 11%, bien au-dessus des 3,9% d'élus associatifs qui se sont signalés dans le questionnaire en face-à-face. On notera que chez les lycéens, la fréquence des jeunes déclarant avoir des responsabilités est plus importante pour les ruraux que pour les urbains (15,3% contre 10,6, $p<.10$).

Ce questionnaire autoadministré proposait l'affirmation suivante : « *Je suis prêt(e) à être bénévole (donner de mon temps gratuitement) pour une association* ». Un tiers des jeunes (33,6%) répondent négativement (18,3% pas d'accord du tout et 15,3% plutôt pas d'accord), un peu moins d'un tiers choisissent la réponse centrale, et 38,5% répondent affirmativement (26,7% plutôt d'accord et 11,7% totalement d'accord). Les filles sont significativement plus enclines à être bénévoles (46% contre 29,4% pour les garçons) et ce dès le collège (40,3% contre 25,6%). Parmi les lycéens, les ruraux sont un peu plus enclins au bénévolat que les urbains (44,6% contre 38,8%) mais cette différence n'est pas significative.

De manière prévisible, les jeunes qui affirment participer à l'organisation des événements qui se déroulent près de chez eux sont significativement plus prêts à être bénévoles (47,4% contre 34,2% pour ceux qui n'y participent pas) comme ceux qui ont signalé avoir une responsabilité associative (68,8% contre 35,4) et ceux qui répondent en profiter sans aider le sont moins (27% contre 41,8%).

On retrouve ici l'effet encapacitant des expériences vécues, qui dans certaines théories de l'agentivité (ex. Bandura, 2001) s'associent à la socialisation par les modèles, notamment parentaux, pour déterminer les choix dont dispose l'individu. C'est cette question des modèles qui va maintenant être abordée.

La participation des parents des enquêtés : un tableau typique de l'engagement

Avant d'entamer cette description, nous devons exprimer des réserves sur les réponses qu'ont fournies les enquêtés. En effet le pourcentage global de jeunes déclarant avoir un parent bénévole est de 22,4%, et pour un parent élu municipal de 13,4%. Si pour le bénévolat les réponses semblent compatibles avec la proportion de bénévoles dans la population française (25% de bénévoles engagés dans des associations selon Bazin & Malet, 2016), on peut être plus perplexe vis-à-vis du pourcentage de jeunes qui déclarent avoir un parent élu municipal[i]. Il est donc légitime de se demander si les jeunes se sont limités à leurs père et mère pour effectuer cette réponse ou ont considéré leurs parents au sens élargi. Cette observation conduit donc à la prudence par rapport aux données concernant le profil des parents. Il n'en reste pas moins qu'on peut postuler que les différentes interprétations du terme parent se répartissent de façon équivalente dans les différents groupes, et que les écarts observés restent donc intéressants à analyser.

Si on se fie aux réponses de nos enquêtés, 22,4% d'entre eux ont au moins un parent bénévole, filles et garçons donnant des réponses équivalentes sur ce point. Mais les garçons

tendent à être plus nombreux à ne pas savoir ou à ne pas comprendre la question (16,6% et 3,4% respectivement) que les filles (14,2% et 1,8% chez). Ces dernières semblent donc mieux informées sur ce point, et répondent plus fréquemment que leurs parents ne sont pas bénévoles (61,9% contre 57,8%). Quand on compare les réponses des jeunes ruraux à celles des urbains, on constate qu'elles diffèrent significativement, avec une plus grande fréquence des réponses « ne sais pas » pour les ruraux (17,6% contre 9,8% pour les urbains), mais des proportions assez similaires de jeunes déclarant avoir (au moins) un de leurs parents bénévole (22,3% et 22,5% respectivement). Les mères des jeunes ayant déclaré avoir un parent bénévole sont significativement ($p<.001$) moins souvent employées (48,9% contre 60,1% chez les non bénévoles) et plus souvent au chômage (9,7% contre 6%) ou ayant un statut indépendant (22,7% contre 15,9%). Les pères ne diffèrent pas en termes de catégorie socioprofessionnelle selon que le foyer compte au moins un bénévole ou pas. Autant pour les mères que pour les pères, on observe une plus grande proportion de personnes ayant fait des études supérieures chez les bénévoles.

En ce qui concerne le fait que les parents soient élus municipaux, les réponses des deux sexes sont proches, la proportion de jeunes qui ne savent pas (6,6%) est moindre que pour le bénévolat, et on trouve globalement 13,3% des jeunes qui répondent avoir un parent élu, 80,1% qui n'en ont pas. Ici encore, les jeunes ruraux répondent plus fréquemment ne pas savoir (7,7% contre 3,2% chez les urbains), mais ils répondent aussi plus souvent par l'affirmative que leurs congénères urbains (16,1% contre 7,3%). De manière marginalement significative, les pères de jeunes déclarant avoir un parent élu sont moins souvent de statut employé (32,8% contre 43% pour les non élus) et plus souvent de statut fonctionnaire (14,9% contre 11,5%) ou indépendant (43,4% contre 35,8%) que ceux des jeunes n'ayant pas de parent élu. Ils ont aussi plus souvent fait des études supérieures (46,5% contre 36,9%) et moins souvent un diplôme inférieur au Bac (24,9% contre 40,6%). De manière marginalement

significative, on trouve aussi des foyers plus à l'aise financièrement pour les jeunes ayant déclaré avoir un parent élu, mais ceci est peut-être lié au fait que ces jeunes déclarent aussi plus fréquemment vivre avec leurs deux parents (83,9% contre 67,7%) que ceux qui ne déclarent pas avoir de parent élu.

On retrouve ainsi un tableau assez typique tant du monde bénévole (marqué un niveau d'étude plus important et le besoin de disponibilité des femmes) que du monde des représentants politiques, où c'est surtout le capital culturel des hommes est mis en avant.

Une socialisation familiale à l'œuvre dans la reproduction des modèles d'engagement

Les précédents résultats montrent donc que les jeunes ruraux sont plus nombreux à déclarer avoir des parents élus ou connaitre des élus parmi leurs proches. On pourrait donc imaginer qu'ils devraient être plus politisés. Au contraire, les réponses à l'item « *Je parle de politique avec mes parents* » laissent penser qu'ils parlent moins de politique avec leurs parents que les urbains : seulement 29,8% sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation, contre 40,4% pour les jeunes urbains. Cependant, si on distingue les collégiens des lycéens, cette différence n'est plus significative ni pour les uns, ni pour les autres. Il en est de même pour les réponses à l'affirmation « *Je connais les opinions politiques de mes parents* » (51,8% contre 59,6%) et pour les réponses à « *Je pense avoir mes propres opinions politiques* » (40,2% contre 49,5%). La plus grande proximité des ruraux avec des élus ne se traduit donc pas dans ces dimensions politiques.

Afin de tester les effets de la socialisation sur la projection dans des fonctions de représentation d'une part, et dans le bénévolat d'autre part, nous avons procédé à des analyses de régression logistique sur ces deux variables[ii]. Nous avons retenu comme prédicteurs catégoriels le sexe, le niveau de scolarisation (collège/lycée), la distinction entre rural et urbain, le fait d'avoir un parent élu, le fait d'avoir un parent bénévole, le fait d'avoir déjà été

élu, et celui d'avoir déjà participé à l'organisation d'événements. En plus de l'âge, d'autres prédicteurs continus ont été sélectionnés parmi les réponses à certains items du questionnaire relevant de la sociabilité des jeunes : le fait de parler politique avec ses parents, le sentiment de connaitre leurs opinions politiques, le fait d'avoir une grande partie de sa famille sur le territoire, et enfin le sentiment que les jeunes se connaissent entre eux.

Tableau 1 : Résultats des analyses de régression logistique

	Si dans l'avenir on te désignait pour représenter les jeunes de ton territoire, tu accepterais ?				Je suis prêt(e) à être bénévole (donner de mon temps gratuitement) pour une association			
	Estimat°	Stand. Error	Wald Stat.	p	Estimat°	Stand. Error	Wald Stat.	p
Ord.Orig 1	-1,656	0,609	7,409	0,006	-1,128	0,604	3,49	0,062
Ord.Orig 2	0,255	0,604	0,178	0,673	0,576	0,602	0,916	0,339
Ord.Orig 3	1,832	0,606	9,132	0,003	1,849	0,604	9,38	0,002
Ord.Orig 4	2,527	0,608	17,299	0	2,732	0,605	20,355	0
Filles / Garçons	**0,096**	0,044	4,819	**0,028**	**0,391**	0,044	77,573	**0**
Lycée / Collège	-0,097	0,085	1,319	0,251	**0,277**	0,085	10,694	**0,001**
Rural / Urbain	0,029	0,05	0,34	0,56	**0,124**	0,05	6,251	**0,012**
PartElu / non	**0,193**	0,066	8,586	**0,003**	0,007	0,066	0,011	0,917
PartBenev / non	0,007	0,054	0,018	0,893	**0,501**	0,055	83,431	**0**
DéjàElu / non	**0,207**	0,047	19,533	**0**	0,029	0,046	0,401	0,526
ParticipOrga / non	**0,191**	0,048	15,586	**0**	**0,245**	0,048	25,744	**0**
âge	**-0,081**	0,04	4,18	**0,041**	**-0,096**	0,039	5,895	**0,015**
parlePol_Part	**0,128**	0,036	12,86	**0**	**0,141**	0,036	15,64	**0**
connais_opi_pol_part	0,01	0,035	0,082	0,775	*0,065*	*0,035*	*3,484*	*0,062*
territ_famille	-0,019	0,032	0,334	0,563	-0,002	0,032	0,003	0,957
jeunes-se-connaiss	0,042	0,04	1,086	0,297	0,003	0,04	0,007	0,931

Les résultats de ces deux régressions sont présentés dans le tableau 1, dans lequel les critères mis en gras dans la première colonne sont ceux qui contribuent significativement à l'explication des deux variables. Autant pour la représentation que pour le bénévolat, le sexe est déterminant, les filles étant plus enclines à participer que les garçons et ce surtout pour le bénévolat (paramètre estimé plus fort). Le fait d'avoir déjà des expériences de participation (à l'organisation d'événements) contribue aussi à augmenter cette propension tout comme le fait de parler de politique avec ses parents. On retrouve la désaffection croissante avec l'âge pour les fonctions de représentation et de façon plus surprenante pour le bénévolat. Les cases grisées dans le tableau indiquent les critères qui ne participent que pour une seule des deux.

La socialisation primaire produit bien des effets différenciés puisque la représentation n'est influencée que par le fait d'avoir des parents élus et non par le fait d'avoir des parents bénévoles, et que c'est l'inverse pour le bénévolat. Avoir déjà été élu renforce la propension à représenter les autres, et si la participation à des événements locaux contribue aussi à la représentation, les estimations montrent que son impact est plus important sur le bénévolat.

Pour conclure

Il convient ici de rappeler la prudence nécessaire vis-à-vis de ces résultats essentiellement quantitatifs et reposant sur des données déclaratives venant des jeunes. La surestimation probable des responsabilités associatives des jeunes ou encore des fonctions de représentation de leurs parents montre que certains biais opèrent dans les réponses. Il serait intéressant de questionner à quel point ces comportements de participation sont pro-normatifs et comment ceci accentue le biais de désirabilité sociale.

Nos comparaisons entre les jeunes ruraux et les jeunes urbains reposent sur la classification des communes proposée par l'INSEE. Or, le Lot est un département à dominante rurale et même les communes qualifiées d'urbaines ne dépassent pas 20000 habitants (pour les 2 plus grandes, la 3ème en compte moins de 5000). Les conditions de vie de nos « urbains » restent donc bien éloignées de celles des jeunes des grandes agglomérations, et le contraste entre urbains et ruraux que nous trouvons s'accentuerait sans doute encore dans d'autres contextes.

Les pratiques déclarées de représentations semblent avoir un effet catalyseur, à savoir que le fait d'avoir eu ou non des expériences de représentation, en agissant sur le sentiment d'efficacité, consolide d'une part le rôle de représentant, et d'autre part la posture de représenté. On peut envisager qu'il en est de même pour le bénévolat. La nature quantitative de notre démarche ne nous permet pas d'accéder au processus qui est à l'œuvre et donc de mobiliser le concept de « carrière » de Becker (2006). Il semble néanmoins que l'acceptation

de représenter les autres et de faire du bénévolat soient liées à des routines déjà éprouvées qui déclenchent d'autant mieux la participation qu'elles sont nombreuses. Pourtant, on constate aussi pour le bénévolat une désaffection croissante avec l'âge, ce qui peut paraître contradictoire avec ce qui a été annoncé *supra*. On peut penser que si les jeunes n'ont pas eu les expériences encapacitantes pour les ancrer sur le territoire en alimentant leur capital d'autochtonie, les plus âgés d'entre eux souhaiteront peu participer aux activités locales car leurs préoccupations sont ailleurs, en particulier dans la poursuite d'études, la recherche d'un emploi, la mise en couple, et donc l'envie d'aller vivre en ville.

Nos données démontrent que la socialisation primaire est à l'œuvre dans les comportements de participation. Mais les jeunes ruraux, bien qu'ils aient plus facilement accès à des modèles qui ont droit de cité (leurs parents ou leurs proches étant plus souvent élus) ne s'engagent pas plus. Notre hypothèse est que c'est parce qu'ils sont privés d'espaces de représentation ce qui en fait des *jeunes sans Cité*. On peut se demander si les milieux ruraux sont à même d'offrir les opportunités nécessaires à l'exercice de la citoyenneté des plus jeunes. Le faible nombre de cadres, de sphères d'inclusion et de participation (travail, établissements scolaires, associations, infrastructures jeunes...) et leur éloignement permettent mal aux 11-18 ans d'expérimenter les pratiques citoyennes classiques. En ce qui concerne la socialisation secondaire, même l'école, où il est possible d'apprendre à représenter les autres, tend à écarter les jeunes ruraux des délégués de classe en plus de participer comme on le sait à la reproduction sociale.

Il est donc difficile pour les jeunes de prendre place dans une *Cité* rurale dont la structure institutionnelle participe à leur invisibilité sociale qui elle-même est liée à une faible reconnaissance sociale. La fixation des populations jeunes, enjeu majeur des territoires ruraux, passe en partie par cette reconnaissance qui fonde l'attachement des jeunes à ces espaces de vie dans lesquels ils pourraient se projeter pour organiser leur vie d'adulte.

Au final, à la question « être ou ne pas être représentant en milieu rural », les jeunes lotois pourraient répondre « être représentant autrement ». Dans un contexte où les engagements des jeunes se font de plus en plus en dehors des cadres, le milieu rural pourrait devenir un laboratoire d'innovations pour ces jeunes qui participeraient à la rénovation d'une *Cité* dont ils auraient eux-mêmes dessiné les contours.

Références

BALIBAR, Etienne. 1998. *Droit de cité : Culture et politique en démocratie*. La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube.

BANDURA, Albert. 2001. « Social Cognitive Theory: An Agentic Perspective », *Annual Review of Psychology*, 52, 1 : 1-26.

BAZIN, Cécile et Jacques MALET. 2016. *La France bénévole en 2016*. Paris, Rapport de recherche Recherches et Solidarités.

BECKER, Howard S. 2006. « « Notes sur le concept d'engagement» », *Tracés* (11). Consulté 10 juin 2013 (http://traces.revues.org/257).

BECQUET, Valérie, éd. 2014. *Jeunesses engagées*, Paris, Syllepse.

BEKKERS, René. 2007. « Intergenerational Transmission of Volunteering », *Acta Sociologica*, 50, 2 : 99-114.

BOONE, Damien. 2013. « La politique racontée aux enfants : des apprentissages pris dans des dispositifs entre consensus et conflit. Une étude des sentiers de la (dé)politisation des enfants. » Thèse de Doctorat, Université Lille 2.

DAVID, Olivier. 2010. « Le temps libre des enfants et des jeunes à l'épreuve des contextes territoriaux: les pratiques sociales, l'offre de services, les politiques locales ». Habilitation à diriger des recherches, Université Rennes 2.

DELORY-MOMBERGER, Christine et Bernard FRIOT. 2012. « Avoir droit dans la cité. Vulnérabilités et pouvoir d'agir », *Le sujet dans la cité*, 2, 3 : 29-33.

DEVAUX, Julian. 2015. « L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale Une analyse de l'évolution des manières d'habiter de jeunes ruraux avec l'âge », *Sociologie*, 6, 4 : 339-358.

ESCAFFRE, Fabrice, Mélanie GAMBINO, et Lionel ROUGÉ. 2007. « Les jeunes dans les espaces de faible densité : D'une expérience de l'autonomie au risque de la

« captivité » ». *Sociétés et jeunesse en difficulté* [En ligne], 4. Consulté (http://sejed.revues.org/1383).

GALLAND, Olivier et Yves LAMBERT. 1993. *Les jeunes ruraux*. Paris, INRA, L'Harmattan.

HONNETH, Axel. 2004a. « La théorie de la reconnaissance: une esquisse », *Revue du MAUSS*, 23, 1 : 133-36.

HONNETH, Axel. 2004b. « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », *Revue du MAUSS*, 23, 1 : 137-51.

LAMBERT, Yves et Bernard ROUDET. 1995. « Qui sont les jeunes ruraux ? », *Agora débats/jeunesses*, 1, 1 :47-56.

LONCLE, Patricia. 2013. « Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants », *Agora débats/jeunesses*, 64, 2 : 7-18.

MUXEL, Anne. 2015. « La politisation par l'intime: Parler politique avec ses proches », *Revue française de science politique*, 65, 4 :541.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE. 2016. *L'invisibilité sociale : une responsabilité collective*. Paris, Rapport de recherche ONPES.

RENAHY, Nicolas. 2010. Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale. Paris, La Découverte.

RETIÈRE, Jean-Noël. 2003. « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, 16, 63 :121-43.

---

[i] Selon le ministère de l'intérieur (https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/les-elus-municipaux/) le département du Lot compte (en 2014) 4053 élus pour une population de 173 758 habitants (recensement 2013), soit une proportion de 2,3%

[ii] Cette analyse n'est pas utilisée ici à des fins de validation d'un modèle prédictif mais parce qu'elle permet de déterminer pour une variable dépendante quelles sont les influences respectives de multiples variables (de différentes natures, tant nominales qu'ordinales) en neutralisant leurs interrelations.